



UNIVERSITÉ
TOULOUSE 1
CAPITOLE



MASTER 2 MENTION DROIT DU PATRIMOINE

Parcours type

INGENIERIE DU PATRIMOINE - DIAGNOSTIC ET STRATEGIES PATRIMONIALES

Cycle Formation Continue – Formation en ligne avec regroupements présentiels

FORMATION CONTINUE

VALIDATION DES ACQUIS ET APPRENTISSAGE



DIPLÔME DÉLIVRÉ

Master - (niveau 7)

Code RNCP : 34085

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

- Michel LEROY, Maître de Conférences UT1 Capitole
- Nicolas ESPLAN, Directeur Institut Juriscampus

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Enseignants-chercheurs (liste indicative) :

Emmanuel CORDELIER, Maître de conférences ; Michel LEROY, Maître de conférences ; Francine MACORIG-VENIER, Professeur des universités ; Marc NICOD, Professeur des universités ; Bernard PLAGNET, Professeur émérite

Professionnels (liste indicative) :

Martial ASNAR (FVI-Revue Fiduciaire) ; Pierre BERMOND (Gestionnaire de fonds EOS-Allocations) ; Anne-Méline DALY-SCHVEITZER (Avocate senior manager fiscalité) ; Karine ESPLAN (Formatrice) ; Sébastien GARCIA (Adjoint) ; Emeric LE BEL (LLP Conseil) ; Alexandre NICOLIER (Expert-comptable)

CRITERES D'ADMISSION

Conditions préalables à la candidature

- Titulaire d'un Master 1 dans le domaine Droit-Economie-Gestion ou certification équivalente
- ou Validation des Acquis Professionnels

Sélection des candidats

L'admission est prononcée suite à l'examen du dossier de candidature et/ou un entretien avec le responsable pédagogique de la formation.

TARIFS

Année universitaire 2021/2022 : 7500 euros + les droits d'inscription universitaire en vigueur.

[Formation éligible au CPF](#)

Possibilité de financement sous certaines conditions par le Conseil régional dans le cadre du dispositif **ForPro Sup** (année universitaire 2020/2021. Demande en cours pour 2021/2022).



OBJECTIFS

Le cycle formation continue du **Master 2 Ingénierie du Patrimoine - Diagnostic et Stratégies Patrimoniales** amène les professionnels de la gestion de patrimoine à un haut niveau d'expertise dans l'ensemble des champs qu'englobe l'analyse patrimoniale.

L'ingénierie du patrimoine appelle la maîtrise de multiples techniques fort différentes les unes des autres et une vision globale et dynamique permettant d'éviter tout cloisonnement, lequel est en effet rebelle à l'idée même de gestion du patrimoine et des biens qui le composent.

Le cycle formation continue s'appuie sur **une équipe pédagogique expérimentée** d'enseignants chercheurs et de professionnels qui mène ce diplôme en formation initiale depuis sa création en 2001. Cette formation mêle les compétences du service Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage (FCV2A) de l'Université Toulouse 1 Capitole et de l'Institut de Formation Professionnelle Juriscampus afin de vous proposer **un parcours adapté à votre activité professionnelle** et des modalités pédagogiques innovantes.

Depuis 2011, le Master 2 Ingénierie du Patrimoine de l'Université Toulouse 1 est membre de la Fédération Nationale du Droit du Patrimoine (**FNDP**). Cette accréditation est une reconnaissance de l'excellence de notre formation et permet à notre diplôme de bénéficier de l'appellation de « **Diplôme de Juriste du Patrimoine** ».



PUBLIC VISE

Gestionnaires de patrimoine, experts-comptables, notaires, dirigeants et cadres de société, collaborateurs de la banque et de l'assurance, promoteurs immobiliers, etc.



ORGANISATION

Le cycle formation continue représente un volume horaire de **455 heures** (examens inclus, hors réunion de rentrée et séminaire optionnel). La formation se déroule sur 14 mois, de fin **septembre N à novembre N+1**. Afin de concilier vie professionnelle et formation, ce parcours s'appuie sur une organisation mixte :

- Plus de la moitié de la formation est **dispensée à distance sur la plateforme pédagogique en ligne** (300 heures),
- le reste de la formation est **dispensé lors de regroupements présentiels** (cours, évaluations...) de 5 jours dédiés à la pratique professionnelle (155 heures). Ces regroupements ont lieu sur un rythme trimestriel hors congés universitaires (juillet-août).

Les regroupements présentiels sont organisés à l'Université Toulouse 1 Capitole, site de la Manufacture des Tabacs - 21 allée de Brienne, Toulouse.



POLE PATRIMONIAL PROFESSIONNEL

MASTER 2 INGENIERIE DU PATRIMOINE – DIAGNOSTIC ET STRATEGIES PATRIMONIALES



PROGRAMME

Réunion de rentrée : 2h

| UE 1 : Optimiser la charge fiscale | UE 2 : Organiser, structurer et transmettre le patrimoine privé |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Gestion du patrimoine et droit des biens : 15h• Techniques comptables : 15h• Assurance-vie et gestion patrimoniale : 24h• Investissements immobiliers : 30h• Patrimoine privé et stratégies fiscales : 30h• Fiscalité immobilière : 33h• Pratique de l'assurance vie : 12h | <ul style="list-style-type: none">• Optimisation des relations patrimoniales du couple : 9h• Stratégies patrimoniales et droit des sociétés : 23h• Droit international privé : 12h• Patrimoine social : 15h• Valeurs mobilières : 9h• Transmission à titre gratuit et dispositions volontaires : 30h• Transmission de l'entreprise : 27h• Stratégies patrimoniales et droit des sociétés : 3h• Garanties : 9h• Allocation d'actifs : 27h |
| UE3 : Organiser et structurer le patrimoine professionnel | UE4 : Mettre en œuvre les stratégies patrimoniales |
| <ul style="list-style-type: none">• Droit international privé• Valeurs mobilières• Transmission de l'entreprise• Stratégies patrimoniales et droit des sociétés | <ul style="list-style-type: none">• Approche macro-économiques des marchés : 9h• Statuts des conseillers du patrimoine : 6h• Intermédiation : 9h• Expertise en communication commerciale : 24h |
| UE5 : Compétences transversales : Stratégies patrimoniales : 69h | |

Auxquelles s'ajoutent 15h d'examens et 6h de séminaire optionnel « Optimisation du régime matrimonial ».

Chaque unité d'enseignement correspond à un bloc de compétences et peut-être suivie indépendamment et financée par le CPF. Pour les conditions, tarifs et dates, nous contacter.

Contrôle des connaissances : Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

Pour le semestre 1 : l'UE1, UE2, UE3 et UE4 font l'objet d'une épreuve écrite de 3 heures chacune portant sur l'étude d'un cas pratique.

Pour le semestre 2 : UE5: Bilan patrimonial appliqué : rapport, bilan patrimonial et soutenance



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Cours à distance : plate-forme pédagogique en ligne sur laquelle se trouvent des supports de cours accompagnés d'exercices et d'outils de communication avec l'équipe pédagogique et les autres apprenants.

Regroupements en présentiel : séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.

Nombre maximum de stagiaires prévu : 25



CONTACT

Isabelle Paysan Rouquairol - Pôle Patrimonial Professionnel

Bureau MQ104 (site de la Manufacture des Tabacs) Tél.: 05 61 63 57 56 - pole.patrimonial@ut-capitole.fr



RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- à télécharger sur le site du FCV2A : www.ut-capitole.fr/formcont
- par courriel : pole.patrimonial@ut-capitole.fr
- à retirer auprès du service commun Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage (FCV2A) de l'Université Toulouse 1 Capitole : Isabelle Paysan Rouquairol - Manufacture des Tabacs- 21, allée de Brienne- Bâtiment Q- 1^{er} étage- bureau MQ104
- par correspondance : FCV2A - UT1 Capitole - à l'attention d'Isabelle Paysan Rouquairol - 2, rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse cedex 9 (joindre impérativement à la demande une enveloppe format A4 timbrée au tarif en vigueur pour un envoi de 100g et libellée à vos noms et adresse)